



Mission Argent de poche

Vous vous êtes inscrits sur le site de LTC pour effectuer des Missions Argent de Poche ?

N'oubliez pas de transmettre les pièces justificatives !

Sans les pièces justificatives, votre inscription ne sera pas validée.

Pièces à joindre obligatoirement :

- ✚ Photocopie d'une pièce d'identité
- ✚ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ✚ Justificatif de domicile
- ✚ Photocopie de l'attestation d'assuré (e) social
- ✚ Un certificat médical (si incapacité médicale)
- ✚ Charte d'engagement signée (à la mairie)
- ✚ Autorisation parentale (sur le site de LTC)
- ✚ Questionnaire complété (sur le site de LTC)

Ces documents sont à remettre dans une des mairies déléguées en main propre.